

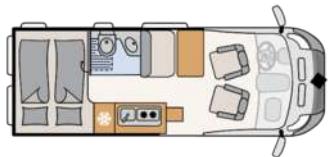
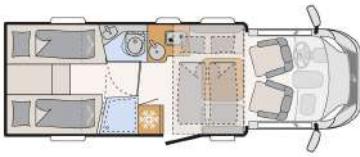
I Love Camping!



route de Berne 21
1580 Avenches

www.treyvaud.ch
caravanes@treyvaud.ch
Tél 026 676 94 49

LOCATION CAMPING-CAR - TARIFS 2026

Dethleffs Globetraffic 590C	Cat. 2	Moteur	Ford 2,0 lt 170CV	Vitesses	Automatique
		Longueur/Largeur/Hauteur	598/206/278 cm	Lit arrière	191x136/126 cm
		Poids en ordre de marche/total	3000/3499 kg	Lit pavillon	-
		Places assises	4	Porte-vélo	Oui (max. 60kg)
		Couchages	2	Crochet de remorque	Non
Dethleffs Trend T7057EBL	Cat. 3	Moteur	Fiat 2.2 lt 140PS	Vitesses	Automatique
		Longueur/Largeur/Hauteur	741/233/294	Lit arrière	211x80/207x80 cm ou 211x198 cm
		Poids en ordre de marche/total	2929/3499 kg	Lit pavillon	200x140 cm
		Places assises	4	Porte-vélo	Oui (max. 60kg)
		Couchages	4	Crochet de remorque	Non
Sunlight T67S Classic-3032	Cat. 3	Moteur	Fiat 2.2 lt 140PS	Vitesses	Automatique
		Longueur/Largeur/Hauteur	696/232/290 cm	Lit arrière	190x80/200x80 cm ou 210x159 cm
		Poids en ordre de marche/total	2793/3500 kg	Lit pavillon	195x140/110 cm
		Places assises	4	Porte-vélo	Oui (max. 60kg)
		Couchages	4	Crochet de remorque	Non
Julia Camper Azur 4x2	Cat. Julià	Moteur	Mercedes Sprinter 2.0 CDI, 190 CV	Vitesses	Automatique
		Longueur/Largeur/Hauteur	593/202/295 cm	Lit arrière	140x190/140x198 cm
		Poids en ordre de marche/total	2940/3500 kg	Lit pavillon	120x200 cm
		Places assises	4	Porte-vélo	Non
		Couchages	6	Crochet de remorque	Non

LOCATION CAMPING-CAR - Tarifs 2026 en CHF

		Basse saison 21.03.26-26.06.26 & 24.08.26-01.11.26			Haute saison 27.06.26-23.08.26		
Durée		Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie Julià	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie Julià
3 nuits	Mardi-Vendredi seul	780.00	840.00	1'335.00			
4 nuits	Vendredi-Mardi seul	968.00	1'080.00	1'560.00	Minimum 7 nuits		
7 nuits	1 Semaine	1'330.00	1'589.00	2'100.00	1'624.00	1'897.00	2'520.00
14 nuits	2 Semaines	2'506.00	3'052.00	4'004.00	3'108.00	3'668.00	4'872.00
21 nuits	3 Semaines	3'633.00	4'452.00	5'796.00	4'536.00	5'397.00	7'098.00
28 nuits	4 Semaines	4'760.00	5'852.00	7'616.00	5'936.00	7'056.00	9'296.00
	Frais administratifs CHF 159.00 en sus			Caution RC & Casco complet CHF 1'500.00 en sus			
				La caution sera encaissée le jour du départ et sera remboursée au locataire après restitution du véhicule loué (en parfait état), sous réserve d'accident ou d'autres dommages.			

LAST MINUTE ET DECOUVERTE

Tarifs 2026 en CHF	Catégorie 2	895.00	Réservation au maximum 7 jours avant le départ - Départs les jeudis à 16h00 - Retours les mercredi à 11h00 - Uniquement en basse saison. Paiement au plus tard le jour du départ. Les frais administratifs sont inclus. Les autres CG sont applicables.
	Catégorie 3	1'120.00	
Départ	Ma-Me-Je-Ve	à 16h00 (veille de jour férié: 15h00)	Retour
	Sa	Supplément : CHF 250.00	
	Di-Lu	pas de départ	
	Ma-Me-Je-Ve	au plus tard à 11h00	
	Sa-Di-Lu	pas de retour	

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION POUR CAMPING-CAR

Inclus dans le prix de la location Globetrail, Trend, Sunlight & Azur : Kilométrage illimité, radio/caméra de recul, store extérieur, porte-vélos pour max. 60 kg (Azur pas de porte-vélo), panneau de signalisation pour porte-vélos (pour l'Italie et l'Espagne), vaisselle et ustensiles de cuisine pour 4 ou 6 personnes, linge de cuisine, pattes et serpillière, table et chaises de camping, seau, papier WC chimique, produits chimiques usuels, au minimum une bouteille de gaz pleine, balayette et ramasseoire, jerrycan.

Non inclus : Draps, literie, linge de bain, produits de nettoyage et effets personnels.

Suppléments facultatifs : Vidanges eaux usées et WC : CHF 100.00 Nettoyage intérieur : CHF 300.00

Age Minimum : 21 ans révolus, en possession du permis de conduire depuis 2 ans au minimum

Départ: A 16h00 le jour du départ, le véhicule est livré avec des explications. Nous vous remercions d'être ponctuel, Caravanes Treyvaud fait le maximum pour respecter les heures de départs, cela n'est possible qu'à cette condition. Les départs et les retours se font exclusivement chez Caravanes Treyvaud SA à Avenches.

Restitution du camping-car : A 11h00 au plus tard. Une restitution prématurée ne donne droit à aucun remboursement. Les véhicules sont livrés avec le plein de carburant et restitués de même, nettoyage intérieur et vidange effectuée. Le nettoyage extérieur n'est pas nécessaire.

Retards : Sauf accord préalable (en basse saison uniquement), une pénalité de CHF 50.00 par heure sera décomptée à titre de dédommagement pour un retour en retard. Le véhicule étant susceptible d'être reloué, ces retards peuvent mettre les locataires suivants dans l'embarras.

Indisponibilité du véhicule réservé : Si, pour des raisons indépendantes de la volonté de Caravanes Treyvaud, le véhicule réservé est indisponible le jour du départ (accident, panne ou autre), Caravanes Treyvaud proposera un véhicule de remplacement. Si il s'agit d'une catégorie inférieure, la différence sera remboursée au locataire, si il s'agit d'une catégorie supérieure, aucun supplément ne sera compté. Au cas où, exceptionnellement, aucun véhicule n'est disponible, le montant total de la réservation sera remboursé. Aucun dédommagement ne pourra être demandé à Caravanes Treyvaud

Assurances : Camping-cars - Rapatriement - Franchise - Exclusion - Annulation : Les véhicules sont couverts en RC et casco complète, une franchise de CHF 1'500.00 par cas est appliquée. Si un dégât caché ou inaperçu est découvert après la restitution de la franchise, le loueur peut réclamer à posteriori le règlement des coûts au locataire responsable. Le rapatriement d'un véhicule accidenté ou en panne (non des personnes) est couvert par la casco. Sont exclus les cas relevant d'une utilisation inappropriée. En cas de retenue de la franchise à la suite d'un dégât, le décompte final peut durer quelques mois, certaines réparations ne pouvant être faites qu'en fin de saison. Ne sont pas couverts par l'assurance : les dégâts à l'intérieur du véhicule, les dégâts d'eau, les dégâts au store extérieur, les effets personnels, dégâts de gel et tout dégât découlant d'une utilisation inappropriée. La souscription d'une assurance annulation et/ou rapatriement est vivement recommandée à titre privé. Restriction : Il est strictement interdit de se rendre dans une zone/pays en conflit ou en guerre avec l'un de nos véhicules de location.

Frais de réparations : Les frais de réparation à partir de CHF 50.00 sont remboursés contre remise des quittances détaillées effectuées avec notre accord.

Pannes ou accidents : Un numéro vert est à votre disposition à l'intérieur de la mappe des documents du véhicule. Vous pouvez contacter l'assurance à toute heure pour un problème de panne ou d'accident. Dans ce dernier cas, un constat doit être établi par la police. Vous devez également en informer Caravanes Treyvaud SA dans les plus brefs délais. Caravanes Treyvaud SA ne peut être tenu pour responsable auprès du locataire pour tout désagrément survenu suite à une panne, un défaut ou un accident. L'assurance ne couvre pas les occupants du véhicule, il est fortement recommandé de contracter une assurance complémentaire privée (par exemple livret ETI du TCS).

Responsabilité routière : En signant le contrat de location, le locataire accepte les responsabilités pour toute redevance routière, amende ou autres conséquences découlant de l'utilisation du véhicule.

Réservation : Une pré-réservation peut-être faite par téléphone ou par courrier électronique (valable 3 jours), le véhicule demandé n'étant plus garanti au-delà de ce délai. La réservation est effective dès réception par Caravanes Treyvaud SA du contrat de location daté et signé.

Conditions de paiement : Un acompte de 30 % nous est versé dès la réservation, le solde devant être en notre possession au minimum 10 jours avant le départ. La franchise peut être déposée le jour du départ. Tous les prix indiqués sont en CHF / TVA incluse.

Annulation : En cas d'annulation du contrat de location, les frais administratifs ne sont pas remboursés.

En plus :	Jusqu'à 61 jours avant le départ	20% du prix de location seront dû
	De 60 à 31 jours avant le départ	50% du prix de location seront dû
	De 30 à 0 jours avant le départ	100% du prix de location seront dû

For juridique : Avenches

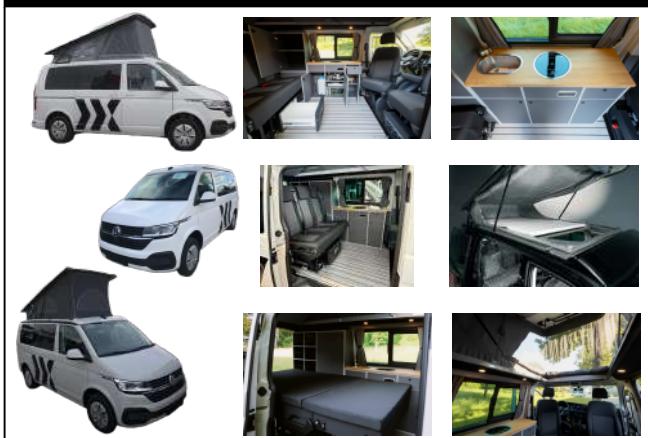
I Love Camping!



LOCATION VAN - TARIFS 2026

Vanexxt T6.1 Camper-Van

Catégorie 2



Moteur	2.0 TDI 150CV	Vitesses	Automatique
Longueur/Largeur/Hauteur	491/191/215 cm	Lit inférieur	120x200 cm
Poids en ordre de marche/total	2062/2800 kg	Lit de toit	120x200 cm
Places assises	5	Porte-vélo	option sur crochet (max. 60kg)
Couchages	4	Crochet de remorque	Oui

LOCATION VAN - Tarifs 2026 en CHF

Durée		Basse saison 21.03.26-26.06.26 & 24.08.26-01.11.26	Haute saison 27.06.26-23.08.26
		Catégorie 2	Catégorie 2
3 nuits	Mardi-Vendredi seul	780.00	Minimum 7 nuits
4 nuits	Vendredi-Mardi seul	968.00	
7 nuits	1 Semaine	1'330.00	1'624.00
14 nuits	2 Semaines	2'506.00	3'108.00
21 nuits	3 Semaines	3'633.00	4'536.00
28 nuits	4 Semaines	4'760.00	5'936.00
	Frais administratifs CHF 159.00 en sus	Caution RC & Casco complète CHF 1'500.00 en sus	
	Porte-vélos pour crochet de remorque CHF 50.00	La caution sera encaissé le jour du départ et sera remboursée au locataire après restitution du véhicule loué (en parfait état), sous réserve d'accident ou d'autres dommages.	

LAST MINUTE ET DECOUVERTE

Prix 2026 en CHF	Catégorie 2	895.00	Réservation au maximum 7 jours avant le départ - Départs les jeudis à 16h00 - Retours les mercredi à 11h00 - Uniquement en basse saison. Payement au plus tard le jour du départ. Les frais administratifs sont inclus. Les autres CG sont applicables.
------------------	-------------	--------	--

Départ	Ma-Me-Je-Ve	à 16h00 (veille de jour férié: 15h00)	Retour	Ma-Me-Je-Ve	au plus tard à 11h00
	Sa	Supplément : CHF 250.00		Sa-Di-Lu	pas de retour
	Di-Lu	pas de départ			

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION POUR VAN

Inclus dans le prix de la location Vanexxt : Kilométrage illimité, radio/Caméra de recul, toile solette extérieur, vaisselle et ustensiles de cuisine pour 4 personnes, linge de cuisine, pattes et serpillière, table et chaises de camping, seau, gaz pour la cuisinière, balayette et ramasseoire, jerrycan.

Non inclus : Draps, literie, linge de bain, produits de nettoyage et effets personnels.

Suppléments facultatifs : Vidanges eaux usées et WC : CHF 100.00 Nettoyage intérieur : CHF 300.00

Age Minimum : 21 ans révolus, en possession du permis de conduire depuis 2 ans au minimum

Départ: A 16h00 le jour du départ, le véhicule est livré avec des explications. Nous vous remercions d'être ponctuel, Caravanes Treyvaud fait le maximum pour respecter les heures de départs, cela n'est possible qu'à cette condition. Les départs et les retours se font exclusivement chez Caravanes Treyvaud SA à Avenches.

Restitution du camping-car : A 11h00 au plus tard. Une restitution prématurée ne donne droit à aucun remboursement. Les véhicules sont livrés avec le plein de carburant et restitués de même, nettoyage intérieur et vidange effectuée. Le nettoyage extérieur n'est pas nécessaire.

Retards : Sauf accord préalable (en basse saison uniquement), une pénalité de CHF 50.00 par heure sera décomptée à titre de dédommagement pour un retour en retard. Le véhicule étant susceptible d'être reloué, ces retards peuvent mettre les locataires suivants dans l'embarras.

Indisponibilité du véhicule réservé : Si, pour des raisons indépendantes de la volonté de Caravanes Treyvaud, le véhicule réservé est indisponible le jour du départ (accident, panne ou autre), Caravanes Treyvaud proposera un véhicule de remplacement. Si il s'agit d'une catégorie inférieure, la différence sera remboursée au locataire, si il s'agit d'une catégorie supérieure, aucun supplément ne sera compté. Au cas où, exceptionnellement, aucun véhicule n'est disponible, le montant total de la réservation sera remboursé. Aucun dédommagement ne pourra être demandé à Caravanes Treyvaud

Assurances : Camping-cars - Rapatriement - Franchise - Exclusion - Annulation : Les véhicules sont couverts en RC et casco complète, une franchise de CHF 1'500.00 par cas est appliquée. Si un dégât caché ou inaperçu est découvert après la restitution de la franchise, le loueur peut réclamer à posteriori le règlement des coûts au locataire responsable. Le rapatriement d'un véhicule accidenté ou en panne (non des personnes) est couvert par la casco. Sont exclus les cas relevant d'une utilisation inappropriée. En cas de retenue de la franchise à la suite d'un dégât, le décompte final peut durer quelques mois, certaines réparations ne pouvant être faites qu'en fin de saison. Ne sont pas couverts par l'assurance : les dégâts à l'intérieur du véhicule, les dégâts d'eau, les dégâts au store extérieur, les effets personnels, dégâts de gel et tout dégât découlant d'une utilisation inappropriée. La souscription d'une assurance annulation et/ou rapatriement est vivement recommandée à titre privé. Restriction : Il est strictement interdit de se rendre dans une zone/pays en conflit ou en guerre avec l'un de nos véhicules de location.

Frais de réparations : Les frais de réparation à partir de CHF 50.00 sont remboursés contre remise des quittances détaillées effectuées avec notre accord.

Pannes ou accidents : Un numéro vert est à votre disposition à l'intérieur de la mappe des documents du véhicule. Vous pouvez contacter l'assurance à toute heure pour un problème de panne ou d'accident. Dans ce dernier cas, un constat doit être établi par la police. Vous devez également en informer Caravanes Treyvaud SA dans les plus brefs délais. Caravanes Treyvaud SA ne peut être tenu pour responsable auprès du locataire pour tout désagrément survenu suite à une panne, un défaut ou un accident. L'assurance ne couvre pas les occupants du véhicule, il est fortement recommandé de contracter une assurance complémentaire privée (par exemple livret ETI du TCS).

Responsabilité routière : En signant le contrat de location, le locataire accepte les responsabilités pour toute redevance routière, amende ou autres conséquences découlant de l'utilisation du véhicule.

Réservation : Une pré-réservation peut-être faite par téléphone ou par courrier électronique (valable 3 jours), le véhicule demandé n'étant plus garanti au-delà de ce délai. La réservation est effective dès réception par Caravanes Treyvaud SA du contrat de location daté et signé.

Conditions de paiement : Un acompte de 30 % nous est versé dès la réservation, le solde devant être en notre possession au minimum 10 jours avant le départ. La franchise peut être déposée le jour du départ. Tous les prix indiqués sont en CHF / TVA incluse.

Annulation : En cas d'annulation du contrat de location, les frais administratifs ne sont pas remboursés.

En plus :	Jusqu'à 61 jours avant le départ	20% du prix de location seront dû
	De 60 à 31 jours avant le départ	50% du prix de location seront dû
	De 30 à 0 jours avant le départ	100% du prix de location seront dû

For juridique : Avenches